

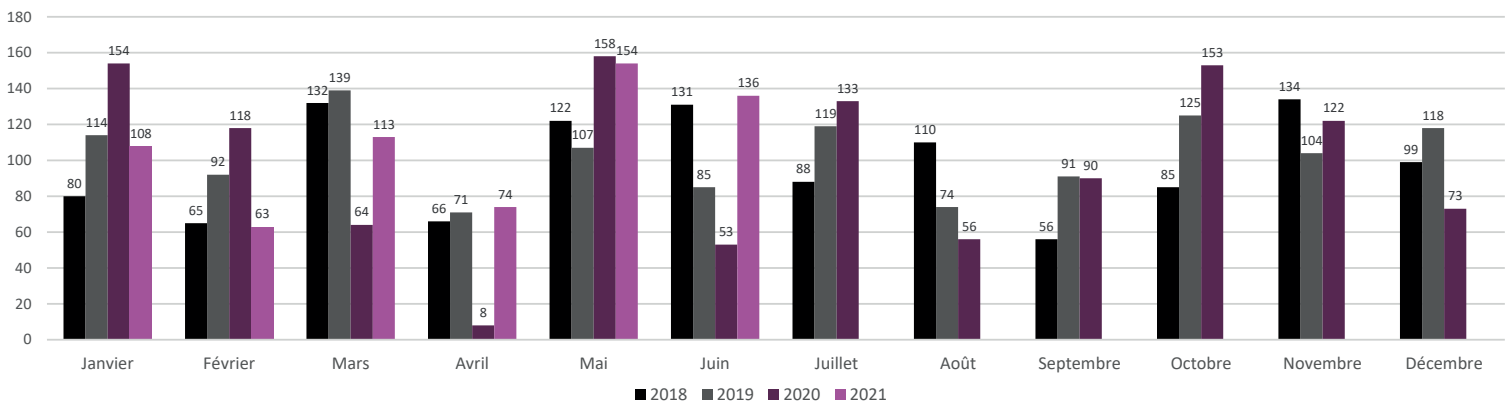
Légère augmentation des faillites pendant le premier semestre 2021

Au Luxembourg en juin 2021, 136 entreprises ont été déclarées en faillite et 98 ont été « liquidées » selon le dernier décompte du Ministère de la Justice/STATEC.

Dans le courant du mois de juin 2021, les tribunaux luxembourgeois ont prononcé 136 faillites (juin 2020 : 53 faillites ; juin 2019 : 85 faillites ; juin 2018 : 131 faillites). Le nombre de faillites du premier semestre 2021 (647) est ainsi en légère hausse (8%) comparé à la moyenne du premier semestre des deux années précédant la pandémie de COVID-19 (599 faillites) [cf. graphique1]. Les entreprises les plus concernées par les faillites du mois de juin sont les sociétés holding et fonds de placements (27%) et celles issues des branches économiques du commerce (21%), des activités spécialisées, scientifiques et techniques (12%) et de la construction (10%).

Les tribunaux luxembourgeois ont prononcé en juin 2021 la liquidation de 98 sociétés (juin 2020 : 85 liquidations ; juin 2019 : 73 liquidations ; juin 2018 : 74 liquidations) principalement des sociétés holding et fonds de placement. Le nombre de liquidations augmente ainsi de 80% pendant le premier semestre 2021 (622 liquidations) comparé à la moyenne du premier semestre 2018 et 2019 (346 liquidations). A part les sociétés holding et fonds de placement, les liquidations concernent les activités spécialisées, scientifiques et techniques (5%), les activités de services administratifs et de soutien (4%) ainsi que les activités immobilières (4%).

Graphique 1 : nombre de faillites par mois depuis janvier 2018



Tous ces thèmes peuvent être consultés dans le dashboard « Faillites et Liquidations » du STATEC, publié le 16 juillet 2021.

Les statistiques du dashboard se basent sur le relevé des décisions judiciaires, issu du Registre de commerce et datant du 12 juillet 2021 pour les données les plus récentes. Le mois de juillet 2021 n'est donc pas pris en compte pour l'ensemble des tableaux du Dashboard « faillites » et « liquidations ».

Le calcul du nombre de faillites et de liquidations est expliqué dans la partie « introduction » du dashboard. Ces chiffres sont provisoires.

Bureau de presse

Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Lucia Gargano | Tél 247-84359 | lucia.gargano@statec.etat.lu

La publication est disponible au STATEC, tél 247-84219, E-mail : info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement sur le portail des statistiques. La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.